



Réservations uniquement via *le formulaire d'inscription.*

Les inscriptions seront ouvertes à partir du lundi 28 septembre à l'aide du formulaire (disponible sur l'espace famille ou en Mairie) transmis par mail (guichetunique@villedegenay.com) ou déposé en Mairie.

Les demandes seront traitées par ordre d'arrivée, sous réserve que le dossier soit complet et à jour :

- *Le Dossier Unique 2026/27 (si fourni en début d'année, il reste valable) ,*
- *Le formulaire d'inscription dûment complété,*
- *La fiche sanitaire obligatoire, datée et signée au moment du dépôt de l'inscription.*

Toute réservation validée reste facturée, sauf en cas de motif médical dûment justifié.

